

ECOLE MATERNELLE JULES GUESDE

55 rue Jules Guesde

69100 VILLEURBANNE

Tel 04.72.91.80.61

Mel ce.0691211s@ac-lyon.fr

Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du lundi 17 juin 2019

- La séance a commencé à 17h30 pour se terminer à 19h.
- Prise de note : Mme THEVENET et Mme DAKESSIAN
- Compte-rendu : Mme TESTUCCI.
- Ce compte rendu est transmis au personnel de l'école, aux parents délégués, à Mme l'Inspectrice, au délégué départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation.

Étaient présents :

- Enseignants : Mme TESTUCCI, Mme THEVENET, Mme MAGNOULOUX, Mme EXERTIER, Mme COMTE, Mme ALLOUA, Mme DOURDIN, Mme RODOT, Mme ERED, Mme DAKESSIAN
- ATSEM : Mme PEREIRA, Mme PUYFAGES
- Coordonnateur péri-scolaire : M. DUFOUR
- Représentant mairie : M. DEJEAN, Mme REVEYRAND
- Parents délégués : Mme LAGRIBAT, Mme CABARET, Mme BETRA, M. DELEURY, Mme SIDI IKHLEF, Mme M'JATI, M. BOUISSET, Mme FATIC
- DDEN : M. JULLIARD
- Étaient excusés : Mme FERNANDEZ-CAGNA, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme ROUX, représentante municipale, Mme BARROSO, enseignante.

Ordre du jour :

- 1) Règlement intérieur
- 2) Point financier
- 3) Point parents délégués
- 4) Point ville
- 5) Carte scolaire 2019/2020 et rentrée 2019
- 6) Questions inscrites à l'ordre du jour

1. Règlement intérieur

- La version initiale était désuète et a déjà été retravaillée lors du dernier conseil d'école. Cependant, le règlement départemental ayant changé, il faut y apporter encore des modifications. La directrice a réorganisé les paragraphes pour plus de lisibilité et de conformité avec le règlement départemental. Le règlement intérieur est donc revu de manière approfondie.
- Le nouveau règlement est voté.

2. Point financier

- Mme TESTUCCI rappelle que l'école a adhéré à l'Office Central de Coopération à l'École. L'association des institutrices de l'école maternelle Jules Guesde va être dissoute. Mme DOURDIN, mandataire du compte OCCE de l'école, Mme ERED, trésorière de l'association, ont préparé le bilan des comptes.

- Mme DOURDIN indique les dépenses :
 - 2390€ pour les spectacles et les séances de cinéma
 - 1860€ pour les animations à l'école (Kapla et Quai des Ludes)
 - 2410€ pour les transports
 - 2280€ pour les sorties pédagogiques de fin d'année
- Les abonnements aux magazines et les impressions de la Gazette ont coûté 740€ et ont été financés par la ville à hauteur de 600€.
- Les bénéficiaires étaient :
 - photos des classes : 880€
 - vide grenier : 83€
- Les cotisations des familles s'élevaient à 6000€. Mme DOURDIN rappelle que 2€ par élève sont reversés à l'OCCE.

3. Point parents délégués

- La directrice les remercie pour la bourse aux jouets. Cette vente a rapporté 83€. Même si cela peut paraître peu, cela représente presque le coût des séances de cinéma pour 2 classes. De manière générale, elle les remercie pour leur investissement et espère qu'ils sont motivés pour se représenter l'an prochain.
- Mme TESTUCCI leur laisse la parole pour présenter un bilan de cette année scolaire.
- Concernant le vide grenier, les parents ont été surpris de la multitude d'objets récoltés. Ils expliquent que cela leur a pris énormément de temps en amont : logistique, tri, stockage... Ils ont dû su mobiliser et s'organiser pour la journée du vide grenier.
- Les parents ont aussi éprouvé des difficultés à se rencontrer tous (ils sont 13). Le démarrage a été long mais ils sont prêts à continuer des actions pour l'école.
- L'association « Inven'ton la vie » se propose pour louer des mètres linéaires directement aux parents de l'école, permettant ainsi aux parents délégués de ne pas tenir de stand.
- Les parents ont rencontré la directrice 2 fois dans l'année. Une enseignante propose que l'équipe s'investisse davantage avec les parents. La directrice rappelle que les enseignants étaient invités à tenir un stand lors du vide grenier.
- Un parent souligne que les photos ont certes rapporté de l'argent à l'école mais que les photos n'étaient pas de qualité. La directrice informe que le photographe sera changé l'an prochain.
- Les parents remercient l'école d'avoir pris en considération leur action et d'avoir faciliter la communication aux parents : lieu de stockage au sein de l'école, mot dans le cahier de liaison...
- La recette de la bourse aux jouets va être communiquée à l'ensemble des parents de l'école.

4. Point ville

- La directrice a envoyé un mail à M. DEJEAN et M. BERTHILIER la semaine dernière pour leur faire part de l'inquiétude des enseignants quant à l'ouverture de la garderie du matin à la rentrée. En effet, la question du lieu se pose car les enseignants sont dans leurs classes le matin pour préparer la journée et ils installent très régulièrement du matériel dans les deux salles de jeux dès 8h (parcours de motricité, tapis pour les jeux d'opposition, bancs de la chorale...) Aussi, a été soulevée la question du rôle des ATSEM car les enseignants ne savent pas à quel moment ils pourront échanger avec les ATSEM si elles sont sollicitées pour la garderie, car le matin est le seul moment où enseignants et ATSEM peuvent discuter sans la présence d'enfants. Mme TESTUCCI laisse la parole à M. DEJEAN.
- M. DEJEAN précise que l'accueil du matin répond à un besoin des familles. Les IEN sont informés des modalités de mise en place. Cela se fera sur la base du volontariat des ATSEM. Sur l'école il n'y en a pas. Des animateurs seront donc positionnés pour assurer ce temps péri-scolaire. En fonction du nombre d'enfants, les ATSEM seront sollicitées pour venir chercher les élèves à 8h20 pour les accompagner dans les classes. Une ATSEM indique qu'elles ont déjà des missions à cette heure là, et qu'il faudra faire attention à la circulation dans les couloirs car les parents arrivent. M. DEJEAN indique que la mise en place de cet accueil du matin se fera en tenant compte du guide des bonnes pratiques d'échange entre enseignant et ATSEM.
- Concernant le lieu, M. DEJEAN explique qu'il faut un seul espace pour les élèves de maternelle et d'élémentaire, et plutôt en maternelle pour permettre l'accès des plus jeunes aux sanitaires. S'il y a deux espaces, il y aura 4 encadrants. S'il y a un espace, il y aura deux encadrants. Cela ne peut pas avoir lieu au réfectoire pour des raisons de normes et d'hygiène. Les espaces étant mutualisés, il faudra écouter les contraintes de chacun. On en saura plus à la pré rentrée. Une ATSEM informe que l'utilisation de la BCD est

envisagée sur l'école. M. DEJEAN précise qu'il faut tenir compte des contraintes de flux des élèves, et de la proximité de sanitaires pour les enfants de maternelle.

- M. DEJEAN précise que cet accueil du matin n'est pas ouvert aux TPS et qu'il ne fonctionnera pas la 1ère semaine de la rentrée. Il sera disponible pour parler des difficultés rencontrées. Chaque école aura ses particularités. La mairie aura une bonne vision en août du nombre d'enfants accueillis le matin. Et en juillet, les ATSEM pourront discuter de leurs inquiétudes.
- Mme TESTUCCI interroge Mme REVEYRAND sur les espaces verts. En effet, l'école a demandé la suppression des bandes végétalisées situées au milieu de la cour. Cela crée des zones cachées et les enfants jouent beaucoup dans la terre, depuis que les cordes et piquets cassés ont été retirés.
- Mme REVEYRAND indique que cela peut être géré par la ville, sans passer par l'architecte en charge des travaux de réhabilitation de l'école réalisés il y a quelques années.
- Elle précise que la ville travaille sur la dé-perméabilisation des cours d'école : le rafraîchissement est normé, les enfants doivent avoir accès à la terre, doivent pouvoir observer la nature. Ceci pour donner de la fraîcheur aux écoles.
- Mme REVEYRAND demande ce que l'école souhaite à la place. La directrice précise qu'on ne souhaite pas la suppression des arbres, mais seulement le déplacement des arbustes le long des murs.
- Mme REVEYRAND invite la directrice à la contacter pour traiter la question avec le paysagiste de la ville.
- Mme TESTUCCI informe que les sanitaires situés à l'étage du bâtiment annexe doivent être refaits pendant l'été. La directrice remercie la ville pour ces travaux dont l'école avait bien besoin.

5. Carte scolaire 2019/2020 et rentrée 2019

- Sont attendus pour la rentrée 241 élèves, soit 25 TPS, 60 PS, 81 MS, et 75 GS.
- L'école en compte 244 actuellement mais en comptait environ 260 à la rentrée les années précédentes. Les enseignantes sont un peu inquiètes de cette baisse d'effectifs. La directrice a fait le point avec l'espace KID et à ce jour, toutes les familles qui se sont pré-inscrites en mairie ont fait les démarches à l'école.
- La création des classes et la répartition des élèves se fera en fin de semaine.
- La directrice indique que les listes des classes, ainsi que les groupes pour la rentrée échelonnée, seront affichés le 30 août à la porte de l'école.
- L'équipe des ATSEM reste stable. Comme à la rentrée, et comme cela doit désormais se faire chaque année, chacune changera de classe l'an prochain.
- Quatre nouveaux enseignants rejoindront l'équipe à la rentrée : Angélique ARGENTIERI, Anna LUNVEN, Pauline SALMON et Stéphane POHL. Ces nominations interviennent suite au départ de Mme COMTE, Mme ALLOUA, Mme RODOT et Mme EXERTIER. Mme TESTUCCI leur souhaite une bonne continuation et de se plaire dans leurs futures écoles et communes. Un parent délégué remercie les maîtresses partantes et fait part de sa tristesse quant à ces départs.

6. Questions inscrites à l'ordre du jour

- Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.